

E-EDIFEA - CONDITIONS GÉNÉRALES

Article 1 - Objet

La Plateforme *e-edifea*, opérée sur un support Dune Gestion, est un moyen de communication entre un Client d'EDIFEA SA (ci-après le « Client ») s'étant porté acquéreur d'un bien immobilier construit par EDIFEA SA (ci-après « EDIFEA »). Cette plateforme permet notamment d'échanger et valider des devis correspondant aux choix du Client, de mettre à disposition du Client des documents liés à son projet immobilier et d'échanger sur la gestion d'éventuels sinistres.

Article 2 - Accès au service e-edifea

- 2.1 EDIFEA transmet au Client, au moment de la conclusion du contrat d'entreprise, des instructions d'utilisation ainsi que ses identifiants pour accéder à la plateforme *e-edifea*. Ces identifiants comprennent :
 - a. Email d'authentification
 - b. Numéro de projet
 - c. Numéro de lot
 - d. Mot de passe
- 2.2 L'utilisateur est tenu de modifier le mot de passe dès sa première connexion à *e-edifea*. EDIFEA n'est en aucun cas responsable d'éventuels dommages causés par l'utilisation de la plateforme au moyen de mot de passe original.
- 2.3 Une fois l'utilisateur identifié, selon ses identifiants, EDIFEA est en droit de considérer comme habilité par le Client à accéder à *e-edifea* sans fournir d'autres preuves de son autorisation. Il peut dès lors valablement utiliser les fonctionnalités offertes par le service *e-edifea*.

Article 3 - Validation de devis

- 3.1 EDIFEA a exécuté correctement ses obligations lorsqu'elle a donné suite à la validation de devis transmis, qui lui sont parvenus par l'intermédiaire de *e-edifea* par le Client.
- 3.2 Le Client reconnaît, sans réserve, tous les actes effectués par EDIFEA sur la base des ordres transmis par le Client au moyen de la plateforme *e-edifea* sans confirmation écrite. Il reconnaît également que toutes les instructions et communications qui parviennent à EDIFEA par ce moyen sont considérées comme émanant d'un utilisateur autorisé.
- 3.3 Lorsqu'il ne peut être donné suite aux ordres transmis par le Client, EDIFEA s'engage à en informer le Client dans les meilleurs délais.

Article 4 - Sous-traitants

- 4.1 La notification de validation de devis par les clients ne constitue en aucun cas une confirmation de commande.
- 4.2 La validation de devis équivaut à une confirmation de commande uniquement dès réception, par le sous-traitant, de l'avenant correspondant. Toute commande effectuée par le sous-traitant avant réception de l'avenant sera entièrement à la charge de ce dernier, EDIFEA n'étant en aucun cas liée par celle-ci.

Article 5 - Devoir de diligence du Client et des personnes autorisées

L'utilisateur est tenu de garder secrètes ses identifiants, afin d'éviter un emploi abusif, et de ne les communiquer qu'aux utilisateurs qu'il autorise à accéder aux services en ligne. Les mots de passe personnels ne doivent pas être conservés par écrit. Si l'utilisateur a une raison de craindre qu'un mot de passe soit parvenu à la connaissance d'un tiers non autorisé, il a l'obligation de modifier immédiatement ce mot de passe. Le Client supporte tous les risques résultant de la connaissance par un tiers des marques d'identification de l'utilisateur.

Article 6 - Exclusion de responsabilité d'EDIFEA

- 6.1 EDIFEA n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude des données transmises qui proviennent d'un tiers (entreprises sous-traitantes, fournisseurs,...).
- 6.2 EDIFEA ne peut en aucun cas garantir le lien par le réseau entre elle et le Client. EDIFEA décline toute responsabilité pour les dommages que pourrait subir le Client suite à des déficiences techniques du réseau Internet.
- 6.3 EDIFEA n'assume aucune responsabilité pour tout dommage éventuel causé à l'équipement du Client.

Article 7 - Modification des conditions générales

EDIFEA se réserve le droit de modifier en tout temps les conditions générales.

Article 8 - Durée de validité du compte client

Dix ans après la remise du bien immobilier, le compte client sera automatiquement fermé et effacé de la plateforme.

Article 9 - Résiliation

Le Client et EDIFEA peuvent en tout temps mettre fin à l'utilisation de *e-edifea* dans un délai de 30 jours, moyennant communication écrite de la résiliation. Dans pareil cas, le compte utilisateur sera fermé dans les 90 jours suivants la résiliation.

Article 10 - Problèmes techniques

En cas de problèmes techniques, merci de bien vouloir contacter EDIFEA.

Article 11 - Protection des données

- 11.1 EDIFEA s'engage à traiter les données fournies par le Client dans le respect des normes applicables.
- 11.2 Toutes les données fournies sont confidentielles et ne seront ni partagées ni revendues.
- 11.3 Le Client peut demander en tout temps la suppression de ses données. En cas demande de suppression, celles-ci seront supprimées du portail web sous 2 jours ouvrables.

Article 12 - For juridique et droit applicable

- 12.1 Le présent contrat est régi par le droit suisse.
- 12.2 Le for de toute éventuelle action fondée sur les présentes conditions générales est celui du siège de la société EDIFEA SA.

Genève, le 14.07.2020